

Magazine municipal

N°24 - Septembre 2014

la Colline Bleue

www.ventabren.fr



Finances

Sécurité

Enfance-Jeunesse

Patrimoine



www.ventabren.fr

Rédaction et diffusion :

Commune de Ventabren

Directeur de la publication :

Claude Filippi

Responsable de la rédaction :

Sandra Bottamedi

Rédaction :

Sandra Bottamedi, Alain Meggiato, Marc Bautzmann, Jean-François Demeillers, Clarisse Jarno, Sylvie Morvan,

Crédits photos :

Sandra Bottamedi, Virginie Boutal, Marc Salvadéro, René Cheval, Paul Jurado

Magazine d'informations

municipales semestriel

n°24 Été 2014

Tiré à 2500 exemplaires
sur papier aux normes
environnementales



Conception graphique :

Agence 3MS

Agence de Communication
Publicité - Edition - Multimédia
9 ZA Bompertuis - Avenue d'Armé-
nie

13120 Gardanne

Mail : communication@agence3ms.
fr

Tél. : 04 42 37 06 22

Responsable édition : Marc Sal-
vadéro

Service création : Eric Perrin

Imprimerie : Print Team

Toute reproduction intégrale ou partielle,
est formellement interdite
(loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41
et Code Pénal art. 425).

- | | | |
|-------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| 1 Mot du Maire | 13 Enfance-Jeunesse | 25 A votre service |
| 2 Culture | 16 Travaux | 26 Emploi |
| 5 Vie municipale | 18 Événements | 27 Tribune libre |
| 8 Finances | 20 Vie associative | 28 Informations utiles |
| 9 Urbanisme | 23 Portrait | 29 Etat civil |
| 10 Sécurité | 24 Patrimoine | |

Un nouveau mandat, des objectifs poursuivis

Je tiens tout d'abord à vous exprimer toute ma gratitude pour le témoignage de confiance que vous m'avez manifesté lors des dernières élections municipales, en m'élisant ainsi que mes colistiers de la liste « Ventabren à Cœur » dès le premier tour avec près de 53% des suffrages, et ce pour le troisième mandat consécutif.

La saison estivale s'achève, laissant place à une rentrée riche et dynamique avec l'ouverture de la saison culturelle : les journées du patrimoine se dérouleront sous le signe de « Patrimoine culturel, patrimoine naturel », thème merveilleusement adapté à notre commune qui abrite des sites et des vestiges exceptionnels.

Un des points clefs de cette rentrée concerne la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour nos enfants. Comme vous le savez, j'avais refusé catégoriquement la réforme que, malheureusement, l'Inspecteur de l'Académie a cru bon imposer de manière unilatérale, à minima, sans aucune concertation, ni compensation financière de l'État.

Ainsi, par imprudence et négligence du Gouvernement, cette rentrée connaîtra à l'instar de nombreuses communes du territoire national, certains cafouillages.

Je vous rassure, ces mélis-mélos seront rapidement dissipés grâce au travail et aux actions de mes services, du personnel enseignant et des parents d'élèves qui sauront faire preuve de compétence et d'adaptation.

Depuis toujours, l'une de mes priorités concerne la sécurité publique, c'est pourquoi, dans la continuité de ce que nous avons commencé à développer, le réseau de Voisins Vigilants va s'étoffer et se renforcer grâce à votre participation. La délinquance et les cambriolages étant notre cible principale, diverses actions sont et seront menées (barbelés au niveau de l'aire d'autoroute, renforcement de la vidéo protection, mise en place des patrouilles de nuit de la police municipale...) en étroite collaboration avec la brigade de Gendarmerie d'Eguilles.

L'année 2015 sera centrée sur l'amélioration des services publics et sur les investissements structurants notamment concernant les réseaux d'assainissement et d'eau potable qui se poursuivront pendant les trois prochaines années.

La révision du PLU est en cours mais prendra plus de temps que prévu en raison de la nouvelle législation administrative imposée par le Gouvernement.

Enfin, je souhaite de tout cœur que les recours de l'opposition que nous considérons comme abusifs contre la ZAC de l'Héritière soient rapidement déboutés par la cour administrative d'appel, et que ce projet puisse enfin émerger.

Les enjeux de fluidité, d'accessibilité et de proximité sont de rigueur pour l'ensemble des administrés de notre commune.

En vous remerciant à nouveau pour votre confiance, je vous prie de croire, Chères Ventabrennaises, Chers Ventabrennais, à l'assurance de mon plus fidèle dévouement.

Les enjeux
de fluidité,
d'accessibilité
et de proximité
sont de rigueur
pour l'ensemble
des administrés
de notre commune.



Claude Filippi
Maire de Ventabren

Saison 2014-2015

L'été a pris un air brésilien à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean, le 20 juin, et du feu d'artifice suivi du bal, le 13 juillet. Vous êtes venus nombreux à ces rendez-vous pimentés par les retransmissions de la Coupe du monde de football. Alors merci à vous ! Merci de l'accueil enthousiaste que vous réservez chaque année au retour de ces événements !

La rentrée reprend des couleurs provençales avec les Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre.

Ventabren ne démérite pas face aux grandes villes qui l'entourent, dans le programme qu'elle propose au public lors de ces Journées et qui s'inscrit idéalement dans le thème choisi cette année :

« Patrimoine naturel, Patrimoine culturel » :

Découvrez l'exposition :

« **Sensations de Nature avec Cézanne** » par ARTESENS : vivez les sensations à travers des créations artistiques reproduisant des tableaux du célèbre peintre, pour entrer en immersion dans l'œuvre de Cézanne.

Puis assistez au concert :

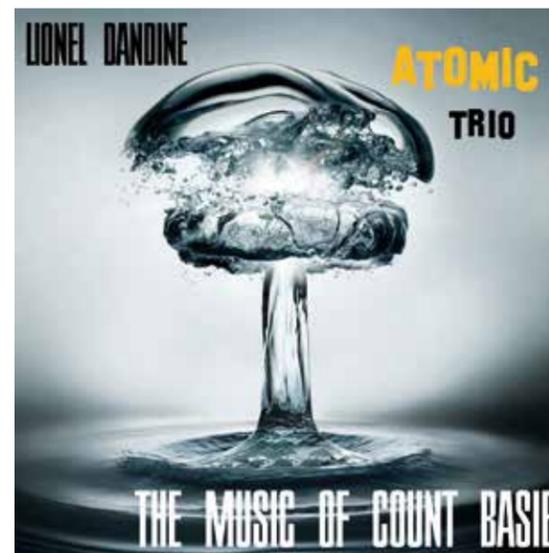
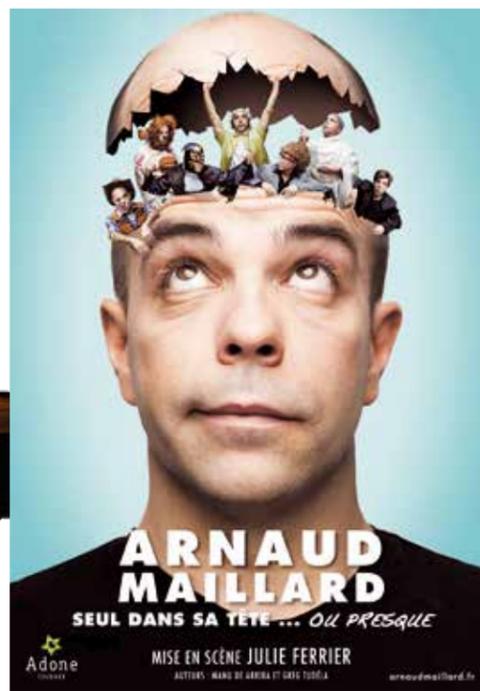
« **Viva Opera** » au sein de l'église du XVII^{ème} siècle. Un récital des plus grands airs d'opéra par quatre grandes voix lyriques sera donné en l'église Saint-Denis (dimanche 21 à 15h30 précédé par l'école de musique de Ventabren).



Un hommage particulier sera également rendu à Frédéric Mistral.

Bien d'autres sensations vous attendent. La commune de Ventabren peut se vanter d'offrir cette année encore une saison de spectacles riches et variés. Avec le soutien de la commune, l'Office Municipal de la Culture (OMC) a choisi de développer une programmation culturelle pluridisciplinaire, essayant de donner un large aperçu de la création artistique régionale, nationale, et parfois même internationale.

Place à l'humour pour ouvrir cette nouvelle Saison : **Arnaud Maillard** jouera le 17 octobre son one-man show « **Seul dans sa tête...ou presque** », un spectacle résolument novateur, extravagant et plein d'énergie, sublimé par la mise en scène de Julie Ferrier.



Début décembre (le 12), rendez-vous dans la boîte de jazz pour un double concert de jazz swing. De quoi éveiller nos humeurs légères au cœur de l'hiver et nos envies de bouger ! **Lionel Dandine « Atomic Trio »** revisitera des chefs d'œuvres mythiques du grand Count Basie tandis que le **Big Band Kirby Memory** fera revivre l'âge d'or du swing des années 40.

En janvier, nous l'espérons vivement, retour à des sensations plus... concertantes avec l'**Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix**. L'accueil chaleureux réservé chaque année par le public Ventabrennais à cet événement encourage tous les espoirs !

De son côté, le Jeune Public aura son lot de sensations... d'évasions avec les spectacles programmés en séances scolaires gratuites mais aussi à venir voir en famille :

En novembre, les enfants de classes primaires pourront faire la connaissance de **Monsieur Dahl** et son incroyable univers, un voyage à travers la fantaisie perdue, au décor magnifique en forme de livre animé géant, alliant chansons, danses, marionnettes, ombres chinoises. Un divertissement plein d'humour et de poésie.

Début décembre, les plus petits s'émerveilleront à écouter la Conteuse **Sylvie Vieville** et ses « **Paroles Vagabondes** ». Elle les emmènera sur les chemins de gourmandise et de réconciliation à travers plusieurs histoires de la petite souris voyageuse.

« Notre politique culturelle, riche de sa diversité, s'adressant à un large public contribue au rayonnement de notre village »

Claude Filippi, Maire de Ventabren.





Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat,

l'art de susciter la curiosité !

Pour inaugurer les premiers jours de la saison estivale, créateurs et artisans se sont retrouvés le temps d'un week-end en salle Sainte-Victoire, pour exposer leurs créations mais aussi pour **faire découvrir leur métier et leur savoir-faire** à travers des démonstrations en direct de leur stand.

Rencontrer une relieuse d'art, admirer des créations de bijoux, contempler la finesse des œuvres en verre, craquer pour le style féminin de vêtements, de sacs, de pochettes, dévorer un livre, regarder le travail d'un fabricant de meubles contemporains, contempler des mandalas, des abat-jours et des porcelaines, s'émerveiller devant un tableau restauré, savourer une cuisine malgache...

Le public qui s'est déplacé ne vous dira pas le contraire !

Rendez-vous les 6 et 7 juin 2015.

En attendant, venez rencontrer artisans et créateurs lors du **Marché de Noël de Ventabren les samedi 29 et dimanche 30 novembre !**



Festival "Courts dans le Vent", les talents à l'affiche !

Pour la huitième année consécutive, notre commune a accueilli les 23 et 24 mai derniers un événement culturel incontournable le Festival « **Courts dans le Vent** ». Ces 39^{èmes} Rencontres Régionales des Courts Métrages réalisées en partenariat avec l'**Union Méditerranéenne de Cinéma et Vidéo (UMCV)**, et l'Association des Amis du Festival sont devenues une institution à Ventabren.

Le jury composé de 5 membres et de son Président ont récompensé des lauréats lors de la cérémonie de remise des trophées. Cette année encore, le centre de loisirs municipal « La Marelle » a participé à ce concours officiel de l'UMCV de courts métrages, et n'a pas démerité (Prix du meilleur Film Jeune Réalisateur + Prix du Public pour le court métrage) !

Sur le thème "**Attention les Enfants !**", les jeunes cinéastes en herbe ont réalisé quatre courts métrages d'une minute : ils ont choisi le thème, écrit les scénarii, tourné les scènes, le tout durant le temps périscolaire de la pause méridienne, encadrés par l'animatrice du centre Diane LAMAR.

L'ensemble du projet a été orchestré et porté par Alexandra GAZZANO, responsable de « La Marelle » et d'Alain BOYER Président de l'UMCV, passionné par le travail cinématographique avec les enfants, qui s'est chargé de les filmer et de produire les films.

L'objectif étant d'enrichir les expériences, les prochaines années les animateurs et les enfants s'initieront aux métiers de cameraman, de cadreur et de monteurs.

Les quatre films-minute ont été sélectionnés pour le concours national à Bourges et ont également concouru en juin dernier au Festival du Film de Créativité en Court Métrage de Cannes, festival qui s'adresse essentiellement aux Ecoles Supérieures de Cinéma.

Des talents à suivre dans les salles obscures !



Le Nouveau Conseil Municipal Zoom sur la nouvelle équipe

Les élections municipales ont permis d'élire le Conseil Municipal, qui à son tour et en son sein a élu le maire et les adjoints.



Répartition des sièges au conseil municipal

- **21 conseillers pour la liste "Ventabren à Cœur" conduite par Monsieur Claude FILIPPI**
- **6 pour la liste « Vivre à Ventabren » conduite par Madame Brigitte HERUBEL**
- **0 conseiller pour la liste "A droite toute ! J'aime Ventabren" conduite par Monsieur Jean-Marie MURE-RAVAUD**

Le rôle de l'Elu

Le conseil municipal représente les habitants. Si ses attributions sont très larges, il est globalement en charge de régler « les affaires de la commune ». Ainsi, il adopte des délibérations, qui, désignent l'ensemble des mesures votées lors des séances.

Le conseil municipal prend position sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique et associatif.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. Les séances sont ouvertes au public.

Représentants de la commune

- Membre du Bureau de la Communauté du Pays d'Aix (CPA) : **Claude FILIPPI**
- Conseil d'Administration des Sociétés Publiques Locales d'Aménagement (SPLA) : **Marc BAUTZMANN**
- Commissions d'Appels d'Offres : **Joseph RICART, Christiane OSKANIAN, Paul JURADO, Isabelle De MALEFETTE, Brigitte HERUBEL**
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : **Claude FILIPPI, Christiane OSKANIAN, Jacques BRES, Claudine ESQUEMBRE, Diane-Isabelle PHILIPPE**
- Commission Locale d'Evaluation des Transferts (CLET) : **Laurent GILMAN**
- Commissions de Sécurité : **Jean-Bernard FRAGET**
- Correspondant Défense : **Jacques BRES**
- Syndicat d'Assainissement (SIA) : **Joseph RICART**
- Syndicat intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA) : **Yann VILLARET**
- Syndicat Mixte d'Energie du Département (SMED) : **Joseph RICART**
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Touloubre : **Céline OLIVETTI**
- Agence Urbanisme Pays d'Aix (AUPA) : **Marc BAUTZMANN**



Claude FILIPPI
Maire de Ventabren

Vos Elus
de la majorité



Christiane OSKANIAN
1^{ère} Adjointe,
Déléguée aux Séniors, à la Culture,
au Patrimoine et au Tourisme



Marc BAUTZMANN
2^{ème} Adjoint,
Délégué à l'Urbanisme
et à l'Aménagement de l' Espace



Corinne GASQUEZ
3^{ème} Adjoint,
Déléguée à l'Éducation, aux Affaires
Scolaires et à la Petite Enfance



Joseph RICART
4^{ème} Adjoint,
Délégué aux Équipements Publics,
aux Travaux, à la Voirie, aux Réseaux
et aux Bâtiments Publics



Claudine ESQUEMBRE
5^{ème} Adjoint,
Déléguée à la Vie Associative



Laurent GILMAN
6^{ème} Adjoint,
Délégué aux Finances



Paul JURADO
7^{ème} Adjoint, Délégué au Développement Économique, à l'Emploi
et Formation, aux Zones d'Activités, à la Promotion du Territoire,
à la Communication et aux Relations avec les Institutions



Sabrina JEANNOT
8^{ème} Adjoint,
Déléguée aux Fêtes et Cérémonies,
au Restaurant Scolaire



Isabelle DE MALEFETTE
Conseillère Municipale,
Déléguée au Budget



Yann VILLARET
Conseiller Municipal, Délégué à l'Eco-
logie, au Développement Durable et
Droit du Sol, au Plan de Déplacements
et aux Déplacements Doux



Karine ARNAUD-NICOLAS
Déléguée à la Programmation des
spectacles, à l'Embellissement de la
Commune et aux Espaces Verts



Alain BOUBETRA
Conseiller Municipal,
Délégué au Commerce et à l'Artisanat



Céline OLIVETTI
Conseillère Municipale,
Déléguée à l'Agriculture



Jacques BRES
Conseiller Municipal,
Délégué aux Affaires Sociales, à la Médiation
avec les Administrés et aux Anciens Combattants



Andréa FINOTTO
Conseillère Municipale,
Déléguée au Sport et à l'Événementiel



Jean-Bernard FRAGET
Conseiller Municipal, Délégué à la
Police Municipale, au Transport et à
l'Accessibilité PMR



Johanna DECARY
Conseillère Municipale,
Déléguée aux Relations
Internationales et au Jumelage



Loïc DERBAY
Conseiller Municipal,
Délégué à la Jeunesse et au Vieux
Village



Céline ARMAND
Conseillère Municipale,
Déléguée à la Commission Technique
Paritaire (CTP), Hygiène et Sécurité



Joseph GENOVESE
Conseiller Municipal,
Délégué aux Forêts, à l'informatique



Vos Elus
de l'opposition



Brigitte HERUBEL
Conseillère Municipale, Déléguée au
Recouvrement des impayés



Bruno BRIGNONE
Conseiller Municipal



Diane-Isabelle PHILIPPE
Conseillère Municipale



Franck NICOLAS
Conseiller Municipal



Véronique ESTERNI
Conseillère Municipale



Guy ANTONI
Conseiller Municipal

Quelles sont les conséquences de l'action gouvernementale sur le budget de votre commune ?

ou comment l'impôt des Ventabrennais finance l'incurie gouvernementale

Les budgets des communes, départements et régions doivent être votés en équilibre (les recettes réelles et certaines doivent couvrir les dépenses). En cas de déficit d'exécution, une procédure d'alerte est conduite par les services de la Préfecture.

Seul l'État se permet depuis 1974 de voter des budgets déficitaires ; en 2014 la loi de finances rectificative prévoit 376,3 milliards de dépenses, pour 292,4 milliards de recettes, soit 83,9 milliards de déficit financé par l'emprunt.

Afin de répondre aux exigences du bon sens, et de l'Union Européenne, le gouvernement a mis en place un **pacte de stabilité**. Malheureusement, au lieu de s'attaquer aux dépenses inutiles, aux fraudes et gaspillages de l'assurance sociale et maladie, le gouvernement a fait le choix d'imposer principalement aux communes les économies qu'il ne sait pas faire.

Le programme de stabilité gouvernemental, puis la loi de finances rectificative pour 2014 nous confirment **l'amputation de 11 milliards d'euros de recettes aux communes et intercommunalités**. Localement cela va se traduire par 97 000 euros ponctionnés sur les recettes de Ventabren en 2015, puis en 2016 et à nouveau en 2017.

Mais ce n'est pas tout, en plus de ponctionner l'argent des communes, il impose ses **réformes sociétales et institutionnelles qui coûtent cher au contribuable**.

1. Première mesure phare du gouvernement Hollande : la **suppression du jour de carence** pour les absences des agents publics. Deuxième mesure « urgente » : la **revalorisation imposée** de tous salaires des agents de catégorie C. Impact annuel minimal de ces mesures : 40 000 euros supplémentaires au budget de Ventabren.

2. A la rentrée de septembre, la mise en place des **nouveaux rythmes scolaires coûtera 130 000 euros par an à la commune**. Pour financer cette mesure, les familles sont mises à contribution à hauteur jusqu'à 40 % du coût. Le reliquat est assumé par la commune au détriment de dépenses d'entretien du patrimoine et de la voirie.

3. Jusqu'à 2012 la loi imposait 20% de **logements sociaux à Ventabren**, ce qui représenterait 420 logements. Par la loi du 18 janvier 2013, le gouvernement impose désormais 25 % de logements sociaux et demande aux Préfets de sanctionner lourdement les communes qui ne respectent pas ces objectifs ; quelles que soient leurs circonstances. Or, Ventabren est historiquement une ville résidentielle et pavillonnaire, le prix du foncier y est très onéreux ; elle n'a pas la capacité d'accueillir un grand nombre de logements sociaux. **Sachez que l'État punit les Ventabrennais et nous applique 219 000 euros de pénalités au budget 2014 !**

4. La mise en place de la **métropole vise le captage** de la fiscalité économique du Pays d'Aix. Cette richesse économique bénéficiait à Ventabren pour son investissement et le fonctionnement des activités à caractère communautaire (activités sportives et culturelles). La Métropole n'aura aucun impact positif sur les administrés (cette nouvelle institution ne fera rien d'autre que perpétuer l'action des communes et de la Communauté du Pays d'Aix) ; mais elle coûtera cher aux ventabrennais avec sa fiscalité additionnelle communautaire déjà en place : **+ 1,88% sur le foncier bâti ; + 3,71 % sur le foncier non bâti ; + 12,34 % sur la Taxe d'Habitation !** (Décision du conseil communautaire de Marseille Provence Métropole du 22 mars 2013)

Comment notre commune se prépare-t-elle pour faire face à ces aléas

Ces charges imposées seront dans un premier temps absorbées en puisant dans **l'épargne communale qui avait été constituée pour financer les équipements communaux**. Elles entraîneront par conséquent un **ralentissement ou une annulation de certains investissements programmés**. Seront impactés à court terme tous les projets d'équipement sportifs, associatifs, culturels qui ne sont pas directement financés par les usagers. Seront préservés les programmes autofinancés des réseaux eau et assainissement.

A moyen terme une **réorganisation profonde des services municipaux** va être initiée qui permettra de générer des économies de gestion susceptibles de compenser en partie l'impact des mesures gouvernementales. Cette réorganisation impliquera le non renouvellement d'agents contractuels, le non remplacement de départs en retraite, la mutualisation de certains services, la suppression de prestations non obligatoires (assistance aux associations, activités culturelles...)

En anticipant les difficultés à venir, nous nous efforçons de **maintenir les services publics essentiels, notamment l'accueil de nos enfants et anciens avec la meilleure qualité possible**.



Un Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce n'est pas uniquement la constructibilité, c'est concrétiser une vision d'avenir, savoir jongler avec les partenaires institutionnels, avec des lois et des réglementations qui évoluent tous les jours pour arriver à un équilibre entre un renouvellement urbain maîtrisé, un développement de l'espace rural, la préservation des espaces aux activités agricoles et forestières ainsi que la protection des espaces naturels et des paysages.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ventabren a été approuvé le 1^{er} juillet 2009 puis modifié le 11 juillet 2011.

Les lois Grenelle 1 et 2, et notamment la **loi Grenelle de juillet 2010**, placent les objectifs de développement durable au cœur du Plan Local d'Urbanisme, introduisant ainsi des besoins de modifications. Ainsi, il est retranscrit au code de l'urbanisme que les PLU doivent être conçus **« dans le respect des objectifs du développement durable »**.

Ces objectifs doivent répondre de façon concomitante et cohérente aux cinq finalités du cadre national de référence pour les projets territoriaux et les agendas 21 :

- 1) La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- 2) La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- 3) L'épanouissement de tous les êtres humains
- 4) La cohésion sociale et solidaire entre territoires et générations
- 5) Un développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Ce nouveau régime, entré en vigueur depuis le 12 juillet 2011, indique que tous les PLU, dont le PLU de Ventabren, devront être conformes aux dispositions de l'article 19 de la loi au 1^{er} janvier 2017 (nouvelle date récemment annoncée).

C'est donc dans ce cadre, que le 27 mars 2013 le conseil municipal a décidé de prescrire la **révision du PLU de la commune afin que celui-ci soit conforme à cette loi**.

Révision du PLU : Où en sommes-nous ?

Cette concertation a d'ailleurs commencé dès le mois de mai 2013 par la mise en place d'ateliers de travail réunissant des administrés sélectionnés en fonction de leurs « talents ». A l'issue de ces ateliers, une liste d'actions concrètes a été établie. Par la suite, tous les Ventabrennais ont pu apporter des améliorations et réserves à ces actions lors d'une phase de concertation en ligne (espace participatif sur le site internet de la commune et questionnaire papier).

Cette **concertation élargie et inédite a généré une mobilisation importante des Ventabrennais** : plus de **200 contributions** apportées et **262 soutiens pour les actions proposées**.

Les autres modalités prévues :

- La publication de dossiers thématiques dans le bulletin municipal et relayés sur le site internet de la commune
- L'organisation d'une exposition dans les locaux de la mairie avec la mise à disposition d'un registre afin que le public puisse y consigner ses observations en précisant qu'il sera publié par voie de presse, d'affichage et sur le site internet de la commune des dates, lieux et heures de réception du public.
- L'organisation de réunions publiques
- La mise à disposition, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture et tout au long de la procédure, d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée
- Définir les modalités de la concertation pendant toute la durée de l'étude et jusqu'à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme

Les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme :

- Développer un nouveau projet de territoire répondant aux enjeux d'un développement durable
- Promouvoir les énergies renouvelables
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements
- Economiser et protéger les ressources naturelles
- Gérer, protéger le patrimoine local architectural, naturel et paysager
- Favoriser la lutte contre l'exclusion sociale
- Permettre une offre de service de qualité, adaptée à la population
- Favoriser la cohésion sociale
- Gérer l'espace de façon adaptée à une évolution vers les modes de production et de consommation responsables

Cette révision n'a pas pour but de refondre entièrement le document existant qui donne globalement satisfaction, mais de l'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires, notamment à la **Loi ALUR votée en mars 2014**, et de rectifier quelques incohérences du PLU initial.

La concertation :

La concertation a lieu pendant toute la durée des études jusqu'à l'arrêt du projet de PLU.

Au delà de l'enquête publique obligatoire, **l'implication des différents acteurs du territoire communal est essentielle dans l'élaboration de la révision du PLU**.

La mise en place de cette procédure de concertation qui regroupe des actions d'information, de consultation et de co-élaboration, permettra ainsi de prendre en compte le vécu et le ressenti des habitants de Ventabren, de les sensibiliser aux atouts et faiblesses locaux, aux enjeux du développement durable.

Les études :

Après le lancement d'une consultation, le bureau d'étude retenu pour la révision du PLU est PROVENCE URBA CONSEIL. Il s'agit d'un groupement réunissant des compétences en urbanisme, environnement, habitat, transport, circulation, voirie et juridique.

Les délais :

Le délai imparti pour la procédure de révision est de 18 mois. Le PLU devrait donc être approuvé dans le meilleur des cas **fin mars 2016** (délai allongé en raison des nouvelles dispositions pensées par le Gouvernement de M. Ayrault).

Voisins vigilants : dispositif mis en route !

Début juin, afin de concrétiser les engagements pris par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire a rassemblé une très forte assemblée lors de la réunion publique organisée sur la mise en marche du dispositif de Voisins Vigilants, en présence du Major Mike Wetta Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Eguilles.



Les référents sont des observateurs, le commandant rappelle qu'en aucun cas ils ne doivent intervenir et prendre des risques.

Ce dispositif est une clef dans la lutte contre les cambriolages : une mobilisation générale permettra à la gendarmerie de pallier la carence d'effectifs de gendarmes sur le terrain.

Les mesures à adopter

Aussi, il est important de rappeler, que les **mesures de protection prises individuellement dans sa propriété sont primordiales**. Parfois simples, elles s'avèrent nécessaires pour se prémunir des vols : alarmes péri-métriques, clôtures, portails et volets verrouillés...

Ensuite, le public a pris la parole, les participants ont pu partager avec le Maire et les gendarmes les différentes expériences malheureuses de cambriolages vécues, et échanger sur les précautions à adopter.

À l'issue de cette réunion, la commune a enregistré **99 inscrits au réseau de référents** : une réunion spécifique sera organisée avec ces « Voisins vigilants » pour préciser les règles, les limites de leur rôle et les missions de chacun.



Soucieux de la sécurité publique et du bien-être des administrés, Claude FILIPPI a ouvert la séance en faisant état de la politique adoptée par la commune visant une priorité sur la sécurité. **Une position stricte assortie de multiples actions pour lutter contre la délinquance** : la vidéosurveillance, le renforcement de la police municipale qui bientôt assurera des rondes de nuit, l'alerte téléphonique en cas de problème majeur, la sécurité routière (radars pédagogiques, giratoires...) et la lutte contre les incivilités (retrait de tag ou graffiti sous 48 heures, encombrement des conteneurs à déchets...)

Un dispositif essentiel

Puis, le Major WETTA a précisé les contours du dispositif et décrit les missions du référent : observer les mouvements suspects de voitures, relever le numéro minéralogique, contrôler les déplacements suspects (description des personnes, la direction empruntée par ces personnages) et si besoin prévenir les gendarmes.



Le Comité Communal des Feux de Forêts Les bénévoles au service des enfants !

Fidèle à la mission qu'il s'est imposée, le C.C.F.F, avec l'aide de 31 de ses bénévoles, a opéré des interventions de prévention à l'école au printemps dernier, encouragées par le soutien des instituteurs des 3 classes de CM2 et des 2 classes de CE1.

Les classes de CM2 ont été reçues à la vigie, et ont pu participer à des ateliers thématiques en partenariat avec des intervenants, tous acteurs de la Lutte contre les feux de Forêts, venus eux aussi bénévolement (Sapeurs pompiers, gendarmes, pilotes de Canadair...)

Quant aux petits CE1, ils ont participé à l'école à la diffusion d'un montage vidéo, à un jeu interactif, et aux explications du rôle des "camions orange" et de leur radio.

Ces actions ont permis de sensibiliser les enfants sur les précautions à prendre afin d'éviter les risques d'incendie et les réactions à adopter face à ce risque : désormais les enfants le savent, la lutte contre les feux de forêts et la connaissance des règles d'accès aux massifs forestiers sont l'affaire de tous les Ventabrennais, petits et grands.



Dans la lignée de son prédécesseur, Christian Boissereincq, le nouveau coordinateur du Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F) de Ventabren Jean-Marc Thedy a poursuivi tout au long de l'été avec les bénévoles du C.C.F.F les missions de surveillance, de prévoyance et de protection de nos collines.



En juin dernier, deux camps importants de gens du voyage se sont installés consécutivement de manière totalement illégale sur des parcelles agricoles de la commune (zone de Château Blanc): une installation musclée, avec des moyens très importants (tracteurs, plaques pour franchir les fossés, nacelles...)



Gens du voyage : préserver les terrains de la commune

À plusieurs reprises, Monsieur le Maire s'est rendu en urgence sur les lieux en exigeant le départ de ces voyageurs. Devant leur refus et le mépris qu'ils ont manifesté envers les agriculteurs concernés, le Préfet de Région a été immédiatement saisi afin qu'il puisse mettre en œuvre la procédure d'évacuation forcée dans le cadre de **la loi sur la sécurité intérieure du 5 mars 2007**.

Cependant, cette procédure engagée auprès du Préfet s'est avérée non recevable: l'Etat devant appliquer la décision juridique qui contraint les bassins de vie à disposer d'une aire de grand passage (quand bien même d'un point de vue intercommunal, la sommation de mise à disposition d'une aire d'accueil pour les gens du voyage est respectée à l'Arbois)

Un positionnement ferme

La municipalité refuse catégoriquement de créer une aire de stationnement des gens du voyage sur son territoire, car un tel équipement serait coûteux pour les contribuables de la commune, et il institutionnaliserait la présence de ces communautés, qui contribuent à développer un sentiment d'insécurité auprès des Ventabrennais.

Afin de pallier la situation d'urgence subie par les propriétaires et riverains et pour contrer une telle récurrence, Monsieur le Maire a entrepris avec eux la **mise en place de mesures dissuasives et coercitives sur les terrains de la commune**: création de fossés, élargissement de ruisseaux, installation de portiques, labourage de terrain...



Aire d'autoroute Ventabren Nord



Suite à plusieurs cambriolages commis dans des habitations implantées en bordure de la Route de Berre (entre le pont du canal et le pont de l'autoroute), Monsieur le Maire a rassemblé lors d'une réunion de quartier

les administrés des secteurs concernés, afin de poser un **diagnostic sur les causes éventuelles de ces méfaits et d'évoquer les solutions pour y remédier**.

Des mesures efficaces

Afin de limiter l'accès à l'impasse de la Pinède dans le cadre de la lutte contre les cambriolages, il a été convenu :

D'une part, d'envisager la mise en place, aux frais des riverains, d'un **portail à l'entrée de l'impasse de la Pinède**. La commune n'émet pas un avis défavorable à cette démarche, sous réserve de l'approbation à l'unanimité des ayants droits riverains de l'impasse et de la faisabilité technique. D'autre part, de mettre en place un **dispositif empêchant les usagers de l'aire de repos de l'autoroute d'accéder à l'impasse** en enjambant le grillage de clôture. Monsieur le Maire a mis en demeure la **Société des Autoroutes du Sud de la France (ASF)**, exploitant de l'autoroute A8, de sécuriser les abords de l'aire de repos, de mettre en place une **clôture efficace en limite de son emprise**. La **Brigade de Gendarmerie de Salon-de-Provence** a été chargée de l'affaire. Dans l'immédiat la commune va consolider le grillage existant en bordure de la voie publique, aux endroits le nécessitant, et y fixer un ruban de barbelés.

Nouvel emploi du temps des écoliers donnons du rythme à la rentrée !

La commune de Ventabren, malgré la ferme opposition de la majorité municipale, n'a pas pu échapper à l'application des textes réglementaires imposés par le gouvernement, et a été contrainte d'appliquer ces nouveaux temps scolaires.

Afin d'optimiser les journées des enfants, le nouvel emploi du temps des écoliers a été pensé par les différents acteurs du pôle Education de la commune (parents d'élèves, équipe éducative, élus, personnel municipal, associations) :

Emploi du temps des écoliers

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 11h30	13h30 - 15h45
Mardi	8h30 - 11h30	13h30 - 15h45
Mercredi	8h30 - 11h30	
Judi	8h30 - 11h30	13h30 - 15h45
Vendredi	8h30 - 11h30	13h30 - 15h45

À l'issue de la classe de 15h45, la municipalité assurera dès ce début d'année scolaire un service de garderie jusqu'à 16h30, encadré par du personnel municipal et des animateurs vacataires.

Les services d'animation périscolaire qui existent actuellement sont maintenus le matin de 7h30 à 8h30, pendant la pause méridienne entre 11h30 et 13h30, et le soir de 16h15 à 18h30. Pendant le temps d'activité périscolaire, entre 16h15 et 17h15, aucun départ n'est possible.

Les élèves de l'élémentaire ont en revanche la possibilité de sortir à partir de 15h45, ce qui correspond désormais à la fin du temps scolaire, jusqu'à 16h30, et à partir de 17h15, après l'activité périscolaire, jusqu'à 18h30. Ainsi, un départ échelonné est possible pendant le temps de garderie-goûter et l'accueil du soir.

Les enfants de la maternelle quittent l'école à 15h45, ou en départ échelonné jusqu'à 18h30.

Le mercredi à 11h30, après le temps scolaire, les enfants inscrits au centre de loisirs La Marelle sont encadrés par les animateurs de la structure pour déjeuner au restaurant scolaire, avant de reprendre leurs activités au centre de loisirs.

Les autres enfants quittent l'école pour rejoindre leurs parents, grands parents ou nounou !

Nouvelle organisation

Concernant la restauration scolaire, le système de badgeage journalier avait certes la souplesse appréciée des parents, mais ses inconvénients devenaient trop lourds de conséquences, notamment en termes de sécurité. C'est pourquoi, à l'instar des communes environnantes, la commune a décidé de s'orienter vers un système de réservation préalable à l'année.

La nouvelle gestion des activités péri et extrascolaires est mise en place avec pour objectif :

- d'améliorer la sécurité de vos enfants
- d'ajuster les repas au nombre d'inscriptions
- d'anticiper la gestion des différents personnels
- et d'optimiser le budget.

Un accueil simplifié : le Pôle scolarité

L'inscription ou la réinscription péri et extrascolaire est obligatoire chaque année pour tous les enfants du groupe scolaire ; ces démarches sont désormais facilitées en s'adressant au Pôle Enfance-Jeunesse situé Quartier La Crémade, près du Centre de loisirs La Marelle.

Tarifs Restauration scolaire

Les tarifs du Restaurant scolaire sont modulés en fonction des revenus. Vous pouvez faire calculer votre Quotient Familial (QF) au Pôle Enfance-Jeunesse.

Tranches de QF	Tarif en €
T1 (<155€)	1,80
T2 (155€ à 233€)	2,10
T3 (233€ à 310€)	2,30
T4 (310€ à 387€)	2,60
T5 (>388€)	3,00
Tarif général	3,00
Elève allergique (PAI)	1,15
Repas adulte	4,00
Repas occasionnel	4,00

Tarifs accueil et activités périscolaires

Enfants inscrits :

Accueil matin 7h30 à 8h30	Activités midi 11h30 à 13h30	Accueil après-midi 15h45 à 16h30	Activités périscolaires 16h15 à 17h15	Accueil soir 17h15 à 18h30	Dépassement heure du soir
Tarif unique 1 €	Gratuit	Forfait annuel / enfant : 45 € si 1 enfant inscrit, 36 € si 2 enfants inscrits, 30 € si 3 enfants inscrits Gratuité par enfant au-delà. ou Tarif occasionnel 1 € / jour	Tarif unique 1 €	Tarif unique 2 €	Pénalité par enfant 10 €

Non inscrits : tarif occasionnel

Tarifification à l'activité (tableau ci-dessus) ou forfait journalier dégressif :

1 enfant : 5 € 2 enfants : 4,50 € - 3 enfants : 4 € 4 enfants et + : 3,50 €

L'école est finie !

Comme chaque année, le mois de juin offre un avant-goût des vacances estivales.

A l'occasion de la kermesse annuelle, les enfants de l'école maternelle ont chanté dans la cour de l'école, devant une assemblée de parents admiratifs, un répertoire de chansons apprises tout au long de l'année scolaire.



S'en sont suivis de nombreux jeux et ateliers, auxquels les enfants ont participé avec enthousiasme et plaisir.

Quelques jours plus tard, c'était à l'école primaire de clôturer l'année scolaire en musique à l'occasion de la chorale donnée en salle Sainte-Victoire, puis en jeux lors de la kermesse : jeux d'adresse, jeux sportifs, ateliers de lecture, exposition des œuvres des élèves, le tout autour d'un barbecue organisé dans l'enceinte de l'école.



Une année scolaire riche en événements !



A l'école maternelle, le rythme était le maître mot de cette année scolaire : des rencontres sportives USEP avec les communes environnantes, des balades à travers le village à la rencontre de conteurs, des sorties cinématographiques, au contact des animaux de la ferme, une classe de découverte, et un Carnaval des plus colorés sur le thème des peintres.



Les enfants du primaire ont, tout au long de l'année, préparé le **retour des cyclistes Arthur et Caroline Catani**, ces jeunes, enfants du pays, qui ont entrepris une aventure incroyable de faire le tour du monde à vélo.

Des ateliers suscitant la curiosité des plus jeunes pour la géographie et la culture des pays, ont été mis en place dans les classes à partir des courriers retraçant le parcours à travers les pays, créant ainsi un véritable échange entre les cyclistes et les élèves.

Le 12 mai lors de leur arrivée à Ventabren, Arthur et Caroline ont pu découvrir avec émotion tous ces enfants qui les ont suivis, aimés et encouragés, ainsi que le travail qu'ils ont fourni au travers d'une exposition.



Vacances, on oublie tout !

L'été au centre de loisirs était placé sous le signe des Etats-Unis d'Amérique.



Les plus grands « **les Jeun's** » ont profité d'une immersion au cœur des « american cities » pour s'adonner à la pratique des sports typiques comme le Base ball, le street ball (basket de rue), le football américain, les sports de glisse tels que le skate board ou les rollers.



Les enfants ont également su développer leur sens artistique en pratiquant le Hip-Hop, et en laissant libre cours à leurs envies lors des ateliers de Graff.

Le 1^{er} Août, Indiens, Cow-boys, New-yorkais, Texans se sont retrouvés pour clôturer ce merveilleux périple en compagnie de leurs parents lors d'une grande fête.



Quant aux petits « **les Pitchous** », leur voyage s'est déroulé dans les Grandes Plaines à la rencontre des cow boys et des Indiens : danses, apprentissage des symboles amérindiens, construction de tipi, visite de ranch, découverte de la discipline western.

En parallèle, **les adolescents membres du SMIL.J** sont partis en mini camp du lundi 21 au vendredi 25 juillet à La Londe les Maures. Ils ont pu profiter des joies des sports aquatiques tels que le paddle, le kayak de mer, la planche à voile, découvrir l'île de Porquerolles lors d'une traversée en bateau.

Un nouveau cimetière paysager



Suite aux engagements pris par la collectivité et aux différentes études menées, les travaux d'extension du cimetière actuel, devenu trop exigü et présentant une carence de places, ont débuté en mai dernier.

Le projet est réalisé sur l'espace disponible situé à l'ouest du cimetière existant sur une superfi-

cie de 4 000m² environ, d'une capacité de 217 emplacements et d'un espace columbarium.

Le parti pris d'aménagement a été de **conserver au maximum la végétation existante constituée de pins.**

Des points d'eau et des locaux pour poubelles sont implantés pour permettre un confort d'usage aux visiteurs, un **jardin paysager a été aménagé.**

Le traitement très minéral est constitué d'allées en béton désactivé pour les piétons et en béton balayé pour les véhicules de service.

Une allée a été aménagée côté ouest pour assurer une continuité piétonne depuis le Château de la Reine Jeanne en dehors des ouvertures.

Extension des réseaux assainissement et eau potable



Conformément aux engagements pris par le Conseil Municipal, les travaux d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable sont poursuivis dès l'automne 2014 :

- **RD 19 – Route de Coudoux** : depuis le carrefour RD10 jusqu'au niveau du chemin de la Lecque - début des travaux : octobre 2014, durée des travaux : 13 mois

- **Chemin de Maralouine** : depuis le carrefour RD 10 jusqu'au chemin des Méjeans - début, des travaux : novembre 2014, durée des travaux 13 mois

- **Chemin des Gourgoulons** : depuis le Hameau des Gourgoulons jusqu'à la RD 19 - début des travaux : janvier 2015, durée des travaux : 6 mois

- **Secteur Vignes Longues / Bertranne** : début des travaux janvier 2015, durée des travaux 6 mois

Petits travaux dans les structures pour enfants



Quand les enfants ne sont pas là, les artisans travaillent !

Durant l'été, plusieurs travaux de réfection et de rénovation ont été entrepris au sein du groupe scolaire. La toiture du toit de l'école maternelle a été rénovée notamment par des travaux d'étanchéité.

L'an passé, le réfectoire de l'école primaire a été embellie d'une magnifique peinture murale. Cette année, au tour de celui des plus petits d'être rénové : faux plafond, correction acoustique, éclairage et peinture, de quoi égayer et adoucir les pauses repas.

Des travaux d'entretien de peinture ont été réalisés dans plusieurs classes du groupe scolaire. Les travaux sur les sanitaires seront effectués pendant les prochaines vacances.

La crèche s'est dotée cet été d'un petit espace vert. Les tout petits pourront entreprendre leurs premiers pas dans l'herbe.



Les bouts de chou s'amuse !

La Municipalité a à cœur de satisfaire tous les âges.

C'est pour cette raison que durant l'été, une aire de jeux petite enfance réservée aux enfants de 2 à 6 ans, a été réalisée sur le plateau à proximité du Skate Park.

5 jeux spécialement dédiés aux tout-petits : un portique avec quatre balançoires, une balançoire à bascule, deux jeux sur ressort et une plateforme de jeux avec cabane, toboggan et mur d'escalade !

La rentrée s'annonce ludique !

Réfections des chemins communaux

Réfection de l'escalier chemin des Rougnières haut :

Suite aux travaux d'extension du réseau d'assainissement le chemin qui présentait un danger a du être fermé. Les travaux de réfection de l'escalier débuteront en novembre 2014 pour une durée de 3 mois.

Elargissement du chemin Bas des Méjeans

Les travaux de sécurisation du chemin Bas des Méjeans débuteront au mois de novembre pour une durée de trois mois, depuis la RD10 jusqu'au chemin de Maralouine.

Les travaux consistent à élargir la chaussée de 3 à 5 mètres, à créer un trottoir le long du lotissement Clos Saint Henri jusqu'à l'arrêt de bus situé sur la RD10, ainsi que la pose d'un plateau ralentisseur destiné à limiter la vitesse des véhicules. Un éclairage public économique par leds sera installé. Le délaissé de terrain situé derrière l'abribus sera paysager.

Guichet Unique

Depuis début juillet, le pôle Enfance-Jeunesse nouvellement installé dans un bâtiment modulaire a ouvert ses portes, afin de faciliter les démarches administratives des familles.

Cette structure provisoire a été installée sur le parking du haut de l'école Edouard Peisson à proximité du Centre de Loisirs « La Marelle » (accès par l'impasse de La Crémade) en attendant une installation définitive.

Les familles peuvent donc procéder plus facilement depuis le Pôle Enfance-Jeunesse aux inscriptions périscolaires (garderies, activités périscolaires et restaurant scolaire), aux transports scolaires, et au recensement militaire.

Pôle Enfance-Jeunesse :

Transports scolaires - services périscolaires

Impasse de la Crémade, face au Centre de Loisirs « La Marelle »

04 84 47 01 55

enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr



Baptême du rond point Michel Home

Le samedi 14 juin, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont souhaité dédier le nouveau rond point d'entrée de ville à Monsieur Michel Home, figure emblématique du village. Il leur tenait à cœur de cultiver son souvenir et de graver son nom dans le marbre.



Les Ventabrennais ont répondu présents pour mettre à l'honneur un grand homme et lui rendre un hommage bien mérité, pour son dévouement, son sens moral et sa passion pour La Provence, qui le caractérisaient si bien.

Ce lieu a été choisi et aménagé en son honneur, portant les symboles forts de la Provence, chers au cœur de Michel Home : la pierre et l'olivier.

- **une borie traditionnelle en pierres sèches**, qui servait par le passé à abriter les bergers. Cette

construction typique aux formes pures et simples représente un chef d'œuvre architectural : un savant empilage de pierres non jointées avec une voûte en encorbellement. Des petits cabanons qui reflètent si bien l'harmonie des éléments naturels, desquels émanent un caractère austère et, en même temps, une douceur extrême caressée par l'étonnante lumière de Provence.

- **de majestueux oliviers** : Ces arbres que Michel Home a voulu défendre au travers de l'**Association des Compagnons de l'Olivier du Pays d'Aix**, en mettant en valeur leurs vraies richesses matérielles et spirituelles, et ainsi promouvoir leur culte et leur culture.

Cette association porte en son sein la **Confrérie des Chevaliers de l'Olivier**, dont les représentants ont fait l'honneur de leur présence en ce jour accompagnés de leur Grand Maître, Madame Danièle Bosio-Plauchud.

Entouré de son épouse Madame Sylvie Home, de leurs enfants et petits-enfants, Monsieur le Maire a rendu un hommage particulièrement émouvant, avant de dévoiler **une stèle portant le nom de Michel Home**.

Ventabren chante la Lituanie



En juin dernier, la commune accueillait l'orchestre lituanien « Salve Musica » accompagné des élèves très enthousiastes de 7 classes de notre école primaire.

Ce projet mené par Juratė Jaussaud, professeur de musique et encadré par la municipalité, a permis aux 75 musiciens lituaniens dirigés par leur chef d'orchestre Kornelėys Pukinskis, de partager leur passion pour la musique avec les écoliers de notre commune, et de donner ensemble un concert majestueux devant une salle comble.

L'Europe se construit ainsi, dans l'amour, la joie, le partage et l'échange.

Le Vieux Village s'anime !

Le Comité d'Animation du Vieux Village créé le 11 juin dernier par des bénévoles s'est fixé pour mission de faire revivre le village autour de l'Art, de la Culture et de la Convivialité.

La cour de l'ancienne école a déjà servi de lieu de fête des voisins début juillet et le local "A-Z'ART" mis à disposition par la commune dans la Grand rue a vu défiler une première série d'expos pendant l'été.

Pour l'automne, c'est un tournoi de boules carrées sur la place de l'église qui s'annonce...



Cérémonies du souvenir

Le devoir de mémoire n'a de sens que s'il est largement partagé : ne pas oublier, honorer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté de notre pays. Seule cette mémoire peut nous permettre d'affirmer que nous ne sommes pas condamnés à revivre demain les horreurs d'hier.

L'homme a besoin de se souvenir avec des mots pour l'aider à vaincre l'oubli.

Ainsi, tout au long de l'année, le Conseil Municipal de la commune et l'Amicale des Anciens Combattants, entourés des Ventabrennais, des représentants des autorités civiles et militaires, préservent cette mémoire en commémorant nos dates historiques.

Les rendez-vous annuels :

- **11 novembre** : Commémoration Armistice du 11 novembre 1918- Monument aux Morts, 11h15

- **5 décembre** : Journée nationale d'hommages aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie- Monument aux Morts, 11h15

- **Dernier dimanche d'avril** : Cérémonie Commémorative du Souvenir de la Déportation- Monument aux Morts, 11h15

- **8 mai** : Commémoration du 8 mai 1945 Armistice 2^{de} Guerre Mondiale - Monument aux Morts, 11h15

- **8 juin** : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine - Monuments aux Morts, 11h15.

- **18 juin** : Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940 - Stèle Charles de Gaulle, 18h15

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire du débarquement en Provence, la commune a accueilli le 17 août dernier un défilé de véhicules militaires et des convois de la libération.

N'oublions pas à quels sacrifices nous devons de vivre dans un pays libre, démocratique et en paix. Il nous faut donc en permanence entretenir le souvenir de ceux qui ont payé de leur vie pour notre liberté.



Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940
70^{ème} anniversaire du débarquement en Provence



Le Scrabble, à vous de jouer !

Les amies et partenaires de la **section de Scrabble de « Ventabren Accueille »**, ont tenu à féliciter leur responsable de section **Nicole Bertuzzi**, pour sa prestation très honorable réalisée lors du Tournoi de Vichy grâce à un cumul de 2828 points sur les 4 parties dont le top a été de 3461 points.

Nicole, passionnée de scrabble joue depuis de nombreuses années et a créé en 2008 la section scrabble de l'association Ventabren Accueille. Petit comité au départ, elles sont désormais plus d'une quinzaine à se retrouver régulièrement pour enchaîner les parties endiablées et les « mots comptent triple » !

Prochain tournoi celui d'Argelès sur Mer les 13 et 14 septembre prochains, auquel Nicole espère ne pas démeriter et obtenir le meilleur classement.

Nous lui souhaitons bonne chance !



Hel'Danse

Un nouveau visage pour la danse à Ventabren. Hélène apporte dans ses bagages fraîcheur et savoir-faire. En proposant des cours inédits comme de la comédie musicale pour les enfants et de la barre au sol pour les adultes, elle va faire souffler un vent de renouveau sur la colline.

Contact : Hel'Danse - 06 82 22 50 44
associationheldanse@hotmail.fr

Les Muses d'Hippocrène

Ventabren, Village en Poésie a désormais sa maison d'édition !

Sous forme associative, les Editions Hippocrène compilent et mettent en page l'œuvre des poètes de Ventabren et de ses larges environs. Pour sa première année d'activité, la maison d'édition a vu la publication d'ouvrages précieux, souvent illustrés. Le président peut se féliciter de la sortie de son 7^{ème} ouvrage.

Contact : Les Muses d'Hippocrène
04 42 28 81 48 - hippocrene13@free.fr

Ventagames

Le meilleur de la glisse urbaine à Ventabren.

Pour profiter pleinement des récentes installations du skate-park, Ventagames organise stages et rencontres autour des trottinettes, skate et bmx.

Initiation ou confirmation en toute sécurité.

Contact : Costimap - 06 03 44 09 21

Diablotins de Ventabren

Les assistantes maternelles de la commune se regroupent dans une même association pour proposer plus d'activités aux têtes blondes qu'on leur confie.

Eveil musical, lectures de contes, Babygym... Le meilleur pour nos petits !

Contact : Les Diablotins de Ventabren - 06 63 02 11 21 - lesdiablotinsdeventabren@live.fr

Saint-Denis : place à la fête !

Les samedi 11 et dimanche 12 octobre, venez participer à la fête votive de la Saint-Denis, traditionnel événement de la commune :

Animations sur le Plateau de Ventabren, **Fête Foraine** pour les petits et les grands, **Sardinade** le dimanche midi, offerte par les services techniques de la commune, **spectacle poético-musical** « L'Automne des poètes » par Art Club Provence en Salle Jean Bourde (de vendredi à dimanche).

Dans le cadre de la fête du village, l'Association L'Oiseau Lyre vous propose un samedi soir animé par le « Garden Swing Big Band », groupe de Jazz composé de plus de 20 musiciens, digne des plus

grands orchestres mythiques du Jazz. Ce Big Band se produit toute l'année avec passion et brio. Une soirée explosive garantie où rythmes et belles voix seront au rendez-vous.

Pour tous renseignements et réservations : L'Oiseau Lyre - 06 71 10 02 29



Western passion, la passion de l'Amérique

C'est à l'âge de 15 ans que **Christophe Gouiran** se passionne pour les chevaux avec une vocation première plutôt portée vers la randonnée.

Un tournant se produit dans sa passion avec la rencontre de cavaliers de la région de Ventabren qui lui font découvrir la monte western. Christophe se spécialise alors dans cette pratique avec en point d'orgue le tri du bétail. Il rencontre un grand cavalier (et formateur) en équitation western en la personne de Baptistin Rainero qui lui permet de passer un cap supérieur. Il fait l'acquisition d'une jument et voilà que Christophe s'oriente vers les spécialités du tri du bétail. Sous la « pression » d'amis cavaliers, il crée en 2008 l'association Western Passion sur la commune de Ventabren. Cette dernière compte actuellement 25 adhérents. Elle dispose d'une carrière de 70 m de long sur 35 m de large avec la présence d'un troupeau de vaches corses pour s'entraîner ou

enseigner les disciplines nombreuses liées au bétail. L'association Western Passion organise régulièrement des entraînements toujours liés au tri du bétail et des cavaliers formateurs comme Luc Giordano y donne des cours régulièrement. Hormis le côté pratique de l'équitation western, le point fort du succès de cette association auprès des pratiquants et des adhérents est la convivialité qui règne durant les entraînements et les événements organisés tout au long de l'année. Un projet est d'ailleurs en cours sur une compétition de barrel fin septembre à destination de la recherche médicale.

Western Passion apporte du rêve pour les passionnés d'Amérique et permet à ces derniers de s'initier par des cours adaptés à cette pratique. Le dépaysement est total.

Contact : 06 14 34 66 22
martinegouiran@hotmail.fr



Photos Alain Lafon/www.itineraire-grandsud.com



Foulons la colline à Ventabren !



Notre village se prête de par son relief et ses paysages, à la pratique de la course pédestre.

C'est dans cet esprit dynamique et sportif, que cette année encore, l'association Ventabren Jogging Aventure (VJA) a organisé le 25 mai dernier la 17^{ème} édition de « **La Roquefavour** » et la 2^{ème} de « **La Roquefavourette** ».

A vos marques...

367 coureurs et coureuses ont pris le départ de La Roquefavour pour une épreuve de 12,5 km et 161 autres sportifs pour celle des 7,5km de La Roquefavourette.

Le parcours très varié des deux épreuves a permis de traverser le village de Ventabren et de découvrir depuis le plateau et sa vue panoramique, les sites exceptionnels de la région aixoise.

Tous les participants ont été récompensés avec une bouteille de vin, et les vainqueurs de chaque



catégorie ont pu gravir les marches du podium et se voir remettre les traditionnelles coupes et autres dotations.

Cette épreuve est désormais ancrée dans le paysage sportif départemental. Elle contribue, de plus, au classement annuel des sportifs récompensés dans le cadre du Challenge du Pays d'Aix.

Un travail d'équipe

Le Président de l'Association VJA, Claude Coste, ne manque pas d'exprimer sa reconnaissance envers l'ensemble des bénévoles et organisateurs de la course : « Un tel évènement sportif ne pourrait avoir lieu sans l'implication des quelques 90 bénévoles, de nos sponsors qui nous ont soutenus financièrement ou qui, par leurs dons, ont permis d'offrir à nos coureurs et coureuses une dotation d'un bon niveau et enfin, le soutien indéfectible de la Municipalité, l'aide des ses services et celle du Comité Communal des Feux et Forêts »



C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que VJA relance la machine pour organiser les prochaines courses qui se dérouleront le dimanche 24 mai 2015.

A vos baskets !

www.vja.ventabren.free.fr

Jean-Pierre Musso

Notre spécialiste en archéologie

Jean-Pierre Musso est une figure emblématique de la commune, une personnalité de caractère et de convictions, cultivant solidarité et tolérance au quotidien.

Une carrière remarquable

De par son parcours professionnel au sein des **Sapeurs Pompiers**, ses nombreuses **missions internationales humanitaires** et son engagement dans les recherches archéologiques, il a su démontrer, au fil de sa vie, qu'il est un homme engagé et volontaire.

Le 28 février 2014 Jean-Pierre Musso a été nommé **Chevalier de la Légion d'Honneur**, une distinction qui s'ajoute à celle reçue en 1990 de l'**Ordre National du Mérite**.

Un parcours marqué par des actes de bravoure, de courage, de services rendus dans des actions sociales et humanitaires, des missions internationales d'aide aux enfants et de renfort de sécurité civile.

Jean-Pierre est un homme investi dans les missions de solidarité et humanitaires, il s'est battu avec conviction pour créer l'**Association des Pompiers Solidarité Afrique**, pour participer et organiser près d'une quarantaine d'actions solidaires à travers le monde (Rwanda (génocide), Algérie et Haïti (tremblements de terre), Kosovo, Albanie, Palestine, Sri-Lanka, Afrique de l'Ouest et de l'Est....)

Passion et engagements

Jean-Pierre a été nommé à l'unanimité par le Conseil Municipal en juin dernier, **Chargé de Mission Archéologie**, afin de relancer, encadrer et préserver notre patrimoine.

Depuis sa plus tendre enfance, il se passionne pour l'Archéologie, notamment la période de la protohistoire.

Dès 1968 Jean-Pierre Musso s'est engagé dans les travaux de recherche des oppida de la région.

En 1975 la Direction Régionales des Affaires Culturelles le charge de **fouilles archéologiques sur l'oppidum de Roquefavour**, Jean-Pierre est séduit par le site, mais aussi par l'accueil chaleureux des Ventabrennais, qui lui ouvrent leurs portes et leurs cœurs.

Natif de l'Estaque, En 1979, il décide de prendre "racine" et de s'installer avec son épouse et ses deux enfants à Ventabren.

Au fil des années, Jean-Pierre Musso s'investit au sein de la commune : en 1995, il devient conseiller municipal, a été nommé **Citoyen d'Honneur** de la commune en 2007, et depuis 2009 il est Vice-Président de l'Amicale des Anciens Combattants.

« Très vite, je me suis senti parfaitement intégré dans ce superbe village aux senteurs de Provence, mes amis sont ici, ma vie l'est aussi, habiter Ventabren, c'est apprécier toute la beauté d'un village paisible et harmonieux, il fait bon demeurer à Ventabren »

Ventabrennais enthousiaste, il a œuvré pour que puisse être conservé le fruit des fouilles opérées sur notre commune dans le musée qui désormais abrite notre patrimoine archéologique et fonde en 1978 le Groupe d'Etudes Archéologiques de Ventabren. Ses recherches sont publiées au C.N.R.S., ainsi que de nombreux articles concernant des découvertes sur notre commune.

Aujourd'hui, il poursuit ses travaux et ses études pour faire découvrir et connaître le patrimoine de Ventabren, et s'engage volontairement et bénévolement dans l'**étude de réhabilitation et de sécurisation du site de l'Ermitage Saint-Honorat et la conservation de l'oppidum de Roquefavour**.



Un héros de la grande guerre et son épouse devenus des Ventabrennais d'adoption

Le 22 juin 1909, **Hippolyte Carbonneau** épouse **Rose Eyguesier** à Aix-en-Provence. Le ciel n'a jamais été plus bleu mais personne ne peut alors imaginer « l'inimaginable tragédie » à venir.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Hippolyte, pour sa conduite au feu et ses quatre blessures, sera promu sous-lieutenant, lieutenant et plus tard capitaine. Cette carrière assez rare est le premier fait notable chez lui.

Par ailleurs il accepte son sort avec stoïcisme, même aux moments les plus durs. Et pourtant sa sensibilité perce souvent dans son carnet de marche qui sert de trame à tout le récit. De nombreuses lettres complètent utilement le texte.

Mis à la retraite pour invalidité après la guerre, le Capitaine Carbonneau s'établit à Ventabren en 1923 avec sa femme, receveuse des Postes. Ils ont quarante ans et contribuent amplement jusqu'en 1930 à la vie de notre commune. Parvenu à recouvrer l'usage de ses jambes et animé par une ardente fibre sociale, le capitaine prodigue des soins médicaux aux malades. Rose et lui créent une mutuelle, La Prévoyance Fraternelle, et participent, en collaboration avec le maire Paul Devaux, à la création de la cantine des écoles, de la coopérative vinicole, de la place de la République...

A la tête d'une troupe, le Groupe Artistique, ils organisent avec la contribution des habitants, en 1927, la Fête des Ecoles et, en 1928, la première représentation de la Pastorale Maurel au profit de la Caisse des Ecoles... Retirés loin du village, tous deux s'éteindront à Ventabren, Hippolyte à l'âge de soixante trois ans et Rose à l'âge de quatre vingt huit ans.

Ce sont ces deux destins hors norme que nous présente le roman de Colette et François Dijoux, **Les Mariés de l'an 9**. Hippolyte est un héros authentique de la Grande Guerre et Rose l'accompagne chaque jour dans sa redoutable ascension vers les plus hautes valeurs humaines.

François Dijoux (<http://francois.dijoux.free.fr>), originaire de la Réunion, a fait ses études supérieures de lettres et de sciences économiques à Aix-en-Provence. Au terme d'une carrière administrative et financière, il s'est consacré à la littérature.

Colette Dijoux (<http://colette.dijoux.free.fr>), son épouse, originaire de Ventabren, est un ancien professeur de lettres classiques. Elle a largement contribué à l'œuvre littéraire de son mari avant de rédiger avec lui ce roman dont elle est cosignataire.



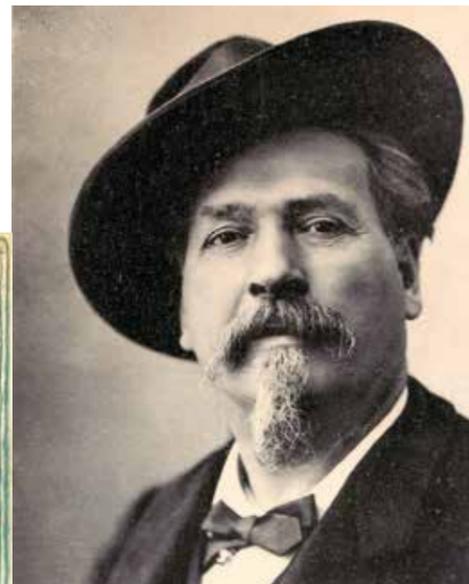
Hippolyte Carbonneau dans une tranchée. Somme 1915. copyright Colette Dijoux.

Hippolyte Carbonneau et Rose Eyguesier. copyright Colette Dijoux.

La Pastorale Maurel. Ventabren 1928. copyright Colette Dijoux.



Hommage à Frédéric Mistral



A l'occasion du **centième anniversaire de la disparition de Frédéric Mistral**, la commune a souhaité rendre hommage à celui que les critiques de son temps ont pu comparer à Virgile, Homère ou Dante, non seulement pour son apport à la poésie et à la littérature nationale, mais aussi pour la résonance universelle de son œuvre, résonance qui fut consacrée par le Prix Nobel de 1904, et pour le rayonnement qu'il ne cessera de donner à la culture, à l'identité et à la langue provençales.

Ainsi lors des **jours du Patrimoine**, parmi les diverses propositions culturelles de la commune, l'Association Culturelle Provençale de Ventabren proposera une **conférence** le samedi 20 septembre de

10h à 11h en salle Sainte-Victoire, avec pour titre: "Frédéric Mistral à Roquefavour: l'illusion", dirigée par Philippe MARTEL, professeur à l'Université de Montpellier.

Cette conférence aura comme point de départ le discours prononcé par Frédéric Mistral à l'Assemblée de la Sante Estelle de Roquefavour le 23 mai 1880, dénommé ensuite l'illusion.

Puis, une **plaque commémorative**, reprenant la version mistralienne initiale du discours l'illusion, sera inaugurée à 11h15 par Monsieur le Maire Claude Filippi en compagnie des personnalités qui tendent à préserver notre culture occitane.

Hervé CAPEAU Chef à domicile

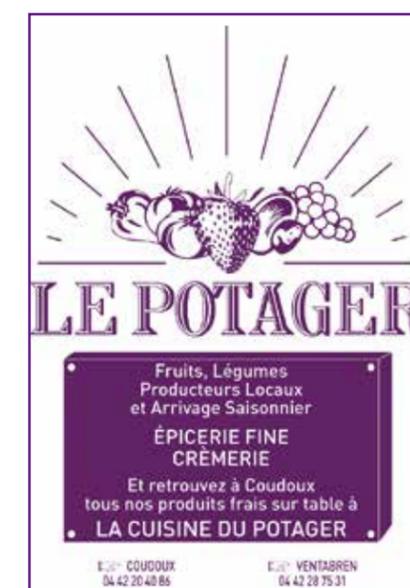
Depuis bientôt 2 ans, le chef Ventabrennais **Hervé CAPEAU** vous propose ses services de « chef à domicile » sur la commune et ses alentours.

Pour vos soirées de fêtes, vos repas de famille ou entre amis, vous pourrez profiter de vos invités en partageant une cuisine de très grande qualité.

Hervé CAPEAU vous concoctera de petits plats en fonction de vos envies pour un instant culinaire et convivial réussi.

Contact : **06 25 65 73 17**

www.hervecapeau.fr



LE HAMEAU
DE LA
FONTAINE

Imaginez un endroit où l'on pourrait trouver une très large gamme de viandes, de la charcuterie de qualité, un traiteur, des fruits et légumes, du pain, du vin, de l'épicerie fine...

Imaginez que l'on puisse y trouver également un restaurant chaleureux, un bar à tapas, ouverts sur la nature de notre beau village.

Venez découvrir le **Hameau de la Fontaine**.

5127 Route de Berre
13122 VENTABREN

04 42 920 910

contact@hameaudelafontaine.fr
www.hameaudelafontaine.fr

Le Bureau Municipal de l'Emploi



Le B.M.E. a établi des partenariats privilégiés avec Pôle Emploi, le P.L.I.E. (Plan Local Insertion Emploi) du Pays d'Aix, la Mission Locale.

Des accompagnateurs de la Mission Locale et du P.L.I.E. reçoivent sur rendez-vous individualisés dans les locaux du B.M.E.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter
Geneviève Gourdy : Tel : 04 42 28 85 66
Du lundi au jeudi - Espace Matheron

La Jeunesse au travail !



Al'instar des années précédentes, la commune a décidé de recruter des jeunes saisonniers âgés de 17-18 ans, pour renforcer les équipes municipales durant les mois de juillet et août, dans les services administratifs, les services techniques, à la permanence du Comité Communal des Feux de Forêts, dans les centres d'animations...

Afin de consolider l'équipe permanente du centre de loisirs La Marelle, du SMILJ, et de la colonie de vacances organisée pour 24 enfants du 21 au 25 juillet à la Londe les Maures, les jeunes recrutés étaient tous détenteurs d'un BAFA.

Cette initiative émerge d'une volonté municipale visant à favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Tous responsables de l'eau qui tombe!

Le code civil (articles 640 et 641) rappelle que tout propriétaire d'une construction ou d'un terrain est responsable de l'évacuation des eaux pluviales qui tombent sur sa propriété.



S'il est raccordé à un fossé ou un réseau pluvial, il peut y évacuer ses eaux ; à défaut il doit organiser la rétention de l'eau sur sa parcelle.

A ce titre, il est important de rappeler que **les fossés et ruisseaux privés doivent être entretenus par leurs propriétaires** (débroussaillage, curage).

Les végétations et embâcles peuvent empêcher l'écoulement des eaux pluviales, et occasionner des débordements chez les propriétaires riverains du voisinage.

En outre, les propriétaires de terrains, du fait de travaux de construction, de terrassement, qui aggravent l'écoulement naturel des eaux, sont responsables des dégradations subies par les propriétaires situés en contrebas de leur terrain, voire des dégradations engendrées sur le domaine public.

Soyons tous vigilants !

MAJORITÉ MUNICIPALE

Une rentrée engagée, des objectifs maîtrisés.

C'est avec un immense plaisir que nous vous retrouvons en cette fin d'été et en ce début de mandature. Malgré le "mariage de la carpe et du lapin", les Ventabrennais ne se sont pas trompés et nous ont renouvelé leur confiance dès le premier tour des élections, fait historique pour notre commune. Le changement ce n'est pas pour Ventabren !

Nous avons choisi durant les élections de garder le cap, d'être fidèles à nos convictions, à nos valeurs, nous vous remercions de nous avoir soutenus et accompagnés jusqu'à cette glorieuse victoire.

Loin des polémiques politiques, à l'écart du formalisme dont nos opposants jouent sans cesse, en se gargarisant de corriger virgules, points virgules et autres guillemets, notre équipe a déjà entrepris un travail considérable pour développer et mettre en application les points essentiels du programme que nous vous avons présenté et qui vous a convaincu, tout en compensant les déconvenues gouvernementales.

Difficile de feindre notre indignation quant à la teneur des propos et des actions menées par nos opposants siégeant au sein du Conseil Municipal : la critique, la négativité, la contestation, les actions procédurières sont leur cheval de bataille.

A quoi bon s'entêter à voter contre tout ce que nous proposons, et ce malgré des intérêts généraux avérés ?

Qu'à cela ne tienne, nous honorons notre mission et concrétisons nos engagements : **servir la commune et ses administrés.**

La question du **Plan Local d'Urbanisme** est au centre des préoccupations. Nous avons à cœur de mener à bien les rectifications de notre PLU initial, afin d'atteindre l'équilibre parfait entre l'urbanisation et la maîtrise des objectifs de développement durable.

Il nous faut en effet nous ajuster aux contraintes légales ordonnées par la loi de Grenelle 2010, et notamment à la loi ALUR de mars 2014, pour aboutir début 2016 à **une révision cohérente et validée.**

Notre stratégie ? Persévérer dans la **politique de concertation** établie entre les acteurs de notre commune et développer les actions de consultation et d'information.

Nous ne pouvons omettre d'évoquer avec vous les désordres liés à la mise en place des nouveaux temps scolaires : imposer aux communes un tel imbraglio générant des coûts astronomiques pour les collectivités, avec une aide gouvernementale minimum, créant la pagaille au sein de la vie éducative, ne pouvait se mettre en place sans quelques paramètres préalables.

Bien évidemment ces coûts sont imputés directement à la collectivité, et par glissement aux parents d'élèves. Comment cela pourrait-il en être autrement ? En augmentant les impôts ? En s'endettant ? Non nous ne le concevons pas ainsi. Il est important de repérer les vrais problèmes...

Force est de constater, que **la compétence et le discernement** des acteurs locaux de ce dispositif, pourront faire de cette rentrée scolaire une belle rentrée comme les autres.

Vos 21 Elus de la Majorité Municipale

GROUPE D'OPPOSITION

Des promesses, à la réalité.....

Six mois se sont déjà écoulés. Les Ventabrennais ont reconduit un maire UMP qui va poursuivre sa politique opaque et clientéliste quand nous, liste d'intérêt local sans attache partisane, proposons la transparence et l'équité.

Les six élus de "Vivre à Ventabren", représentent 4 électeurs sur 10 alors que la majorité en place en représente 5/10 et a 21 sièges. La loi électorale est ainsi faite et nous ne la contestons pas.

Durant les quelques mois de ce nouveau mandat, voici les principales objections que nous avons soulevées :

- Lors du vote du Compte administratif 2013, nous avons souligné l'absence de volonté municipale de réduire les dépenses de fonctionnement : les charges à caractère général ont augmenté de 17% en 1 an (+215 800 euros) alors que c'est sur ce poste qu'une municipalité désireuse de serrer ses dépenses peut le faire.

- La commune a dû provisionner 219 000 euros dans le budget 2014 pour une amende pour manque de logements sociaux. Le maire a beau jeu d'en rejeter la responsabilité sur ceux qui ont fait annuler les PC de l'Héritière. S'il avait une réelle volonté d'en construire, pourquoi aurait-il refusé le permis de la 2^e tranche du Clos St Henry ?

- Après avoir clamé haut et fort qu'il s'opposerait à l'aménagement des rythmes scolaires, le maire mettra en œuvre cette réforme dans la précipitation à quelques jours des vacances scolaires en augmentant de façon drastique les tarifs des services périscolaires : 5€/jour et par enfant au lieu de 2€ actuel-lement.

Concernant la démocratie locale qu'il prétendait promouvoir, le maire s'était engagé à confier une délégation à l'opposition : il a attribué à Brigitte Héribel le recouvrement des impayés, sous les rires étouffés de membres de sa majorité...

Quant au règlement intérieur du conseil municipal, il a été voté sans aucun débat, par une majorité atone et aux ordres, malgré la promesse du directeur général de nous associer à son élaboration.

Notre groupe a peu de moyens et n'est pas associé au travail municipal puisqu'aucune commission de travail n'existe à Ventabren. Les demandes que nous avons adressées au maire pour discuter de certains problèmes sont restées sans réponses, les conseils municipaux étant pour nous la seule occasion de nous faire entendre. Cela étant, nous nous sommes attelés à la tâche avec une farouche volonté de vous représenter dignement et sans concession face à une équipe qui laisse peu de place à la démocratie.

Notre site internet (www.vivreaventabren.com) permet de prendre connaissance des débats houleux des conseils municipaux : en attendant les webcams promis (point 16 du programme), le maire refuse que nous enregistrons les débats. Une version très édulcorée est distribuée via le Bulletin municipal dans lequel le maire nous refuse une tribune. Mais nous saurons nous faire entendre ! N'hésitez pas à venir visiter notre site et à vous y inscrire pour recevoir notre newsletter et vous faire une juste opinion.

Monsieur le Maire reçoit sans rendez-vous les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 9h00 à 11h00

MAIRIE

17 Grand' Rue - 13122 Ventabren
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Le samedi matin de 8h30 à 12h
Secrétariat général : 04 42 28 80 14
Fax : 04 42 28 79 78

Comptabilité - Élection

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et 13h30 à 16h30

Pôle Enfance-Jeunesse :

Transports scolaires - services périscolaires
Impasse de la Crémade, face au Centre de Loisirs « La Marelle » - 04 84 47 01 55

enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr

Service d'Etat Civil

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h, et sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX ANNEXES

Services techniques : 04 42 28 91 57
Service forêts : 04 42 28 89 97
Cadastre - Urbanisme et environnement
04 42 28 90 55

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Permanences du CAUE sur rendez-vous tous les 2^{èmes}
mardis de chaque mois.

Bibliothèque :

Espace Matheron : 04 42 28 71 81
Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
Jeudi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
Samedi de 9h30 à 12h00

Restaurant scolaire

Responsable Michel Staub - 04 42 28 87 10

Musée - Office de Tourisme

4 Bd de Provence - 04 42 28 76 47
Courriel : tourisme@mairie-ventabren.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

C.C.A.S. :

04 42 28 88 86
Service de l'emploi : 04 42 28 85 66
Permanence de la Mission locale
3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00, Espace
Matheron
Renseignements au 04.42.61.92.50

Permanences du conciliateur de justice du canton de Péligonne

Michèle WIELGOSZ-PITZINI
sur rendez-vous au 04 90 55 76 08

Mairie de Péligonne (mairie annexe) :
les jeudis de 14h à 17h

Mairie de Veloux (nouvel Hôtel de Ville) :

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois
de 14h30 à 16h30

ECOLE MATERNELLE

Directrice M^{me} FLUMIANI - 04 42 28 95 77

ECOLE PRIMAIRE

Directeur M. GIRAUD - 04 42 28 70 43

CRECHE Directrice M^{me} COTELLE
04 42 28 78 25

CENTRE DE LOISIRS « La Marelle »

Responsable : Alexandra GAZZANO
04 42 28 88 63

SMILJ

Responsable : Marie-Laure RUSSO
04 42 28 76 33

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

04 42 28 92 86

ECOLE DE MUSIQUE

Directrice Magali GUARINO
04 42 28 84 81

SALLE REINE JEANNE

04 42 28 80 07

SALLE SAINTE VICTOIRE

04 42 28 93 72

LA POSTE

04 42 28 80 30

TAXIS

Taxi Ventabren FRED ET FABIENNE
06 07 45 76 22
Taxi DANIELLE : 06 11 05 61 32 Jour et Nuit
Taxi Laurent NOQUET : 06 69 98 30 00

EDF AIX-EN-PROVENCE

0801 800 097

PRESBYTERE Coudoux

Père François-Régis MICHAUD
Contact sur le village : M^{me} Mauclair
04 42 28 80 86
Secrétariat - Tél : 04 42 52 00 61
adcoudoux@wanadoo.fr

SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Lambesc 08 10 400 500

AIDE A DOMICILE

ADAR : 04 42 95 26 83
ADMR - Mme Bertrand : 04 42 21 14 41
DOMIDOM : 04 42 96 18 35

PHARMACIES

Pharmacie de MORTAIN
613 Av. Victor Hugo - 13122 Ventabren
Tél : 04 42 28 80 25 - Fax : 04 42 28 80 28
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h15 et
de 15h à 19h15

M^{mes} VERGNE et BRUGEDE
Centre Commercial Intermarché -
Tél : 04 42 28 75 87 - Fax : 04 42 28 86 21
Ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30

CLINIQUE VETERINAIRE

M. CLOUZEAU M.
Quartier St Louis : 04 42 28 80 50

MEDECINS

Dr MARCHASSON
27, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 81 19
ou www.docteurmarchasson.fr
Dr REBOUD
26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 70 90

INFIRMIERES

M^{lle} BALLAND
Quartier des Aires - 04 42 28 74 45
M^{lle} CHELLI Magali : 04 42 28 83 66
24, av. Ch. de Gaulle - 06 63 08 68 73
M^{lle} CHELLI Marianne : 04 42 28 79 57
24, av. Ch. de Gaulle - 06 60 38 83 66
M^{me} FARAUD Brigitte
Quartier Peyrès - 04 42 28 88 16
M^{me} LLOSA - CESARINE : 04 42 28 82 24
16, les Mourades - 06 19 17 99 20
M^{me} LEGRAND Emilie : 06 18 74 37 05
M^{me} WAUTERS Chantal : 04 42 28 96 59
12, Chemin des Espailards - 06 86 57 88 93

OSTEOPATHES

M. MARZUOLI Stéphane, Les Léous,
26, av. Ch. de Gaulle : 06 13 61 29 39
Nadia DESMARETZ
5 lot. La Bertranne basse : 06 25 35 62 53
M^{lle} BESNIER MORELLATO F.
24 av. Ch. De Gaulle : 06 67 50 13 04

DENTISTES

Dr BARRERI Brigitte
26, av. Ch. de Gaulle : 04 42 28 70 63
Drs OFFANT D. et LEGZIEL Ph.
Hameau des Bonfils : 04 42 92 53 58
04 42 92 52 78

KINESITHERAPEUTES

M. PETROV J. 04 42 28 71 58
et M^{lle} BESNIER MORELLATO F.
06 67 50 13 04 - 24, av. Ch. de Gaulle
Maurin MOLINERO :
A domicile et sur rendez-vous unique-
ment 06 80 45 88 79

ORTHOPHONISTES

M^{me} LEONE
26, av. Charles de Gaulle : 06 59 44 89 59
M^{me} AMIOT
23, Lot. Les Oliviers 1 : 06 30 91 51 18

Transport à la demande

En remplacement de la navette urbaine, ce transport vous permet de vous déplacer depuis un rayon plus large en toute liberté sur simple demande.

Le délai de réservation est de 1h au minimum avant le déplacement prévu et jusqu'à un mois maximum.

N° VERT : 0 800 94 40 40

(gratuit depuis un poste fixe).

Tous les jours de 8h à 18h, sauf le samedi, dimanche et les jours fériés.



NAVETTE POUR LES SENIORS

En plus de la navette interne, un transport spécialement pour les Seniors est mis en place gratuitement le vendredi matin, à partir de 9h30.

Prendre rendez-vous au 06 08 11 51 89.

SERVICES D'URGENCE

URGENCES
15 ou 112
(depuis un portable)

POMPIERS

En cas d'accident ou d'incendie,
composez le : 18
ou 04 42 52 03 54

HÔPITAL AIX S.M.U.R.
04 42 33 50 00

SOS MÉDECINS
AIX-EN-PROVENCE
04 42 26 24 00

CENTRE ANTIPOISON
04 91 75 25 25

GENDARMERIE EGUILLES
04 42 92 53 55

POLICE MUNICIPALE
04 42 28 89 97

COMITÉ COMMUNAL
DES FEUX DE FORÊTS :
06 75 63 50 21
04 42 28 70 21

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ALAGNOUX Jade 14/02/2014
ARGEMI Théo 26/02/2014
COSTY Mathilde 01/03/2014
PINCHARD CLAVEL Elise 01/03/2014
VALLEE Tymo 04/03/2014
de FABRE de LATUDE Paul 05/04/2014
NICOLAS Malo 12/04/2014
POMIAN Emma 19/04/2014

CARRIERE Elise 28/04/2014
MASBOU Louise 06/05/2014
MOUQUET Emile 10/05/2014
ROMERO Robin 19/05/2014
PICHON Olivia 04/06/2014
ROBBE Valentin 11/06/2014
LEMERLE Salomé 18/06/2014
LOPEZ MARCO Maria 25/06/2014
Raphaël FABRE 10/08/2014

MARIAGES

RUAN Simon WANGKHAMSAI Pattacharakan 19/04/2014
GIRAUD Alain - PEREZ Caroline 10/05/2014
FALGAYRAC Philippe - SIMEONI Caroline 17/05/2014
DORLAC Stéphane - MARCHASSON Isabelle 07/06/2014
TOPPANI Eric - STARTSEVA Galina 28/06/2014
MORIN Philippe - RICHARD Justine 04/07/2014
VITRY Vincent - GIMARD Aurélie 04/07/2014
BAUCHY Arnaud - BOSSY Laura 05/07/2014
SICAR Jérôme - BLONDIAU Emilie 02/08/2014
JUAN Jonathan - AUDIBERT Christelle 02/08/2014
ABI-RAMIA Guillaume - COZ Alexandra 09/08/2014
FAUCON Cyril - DELESTRE Bénédicte 16/08/2014
COULLET Clément - CESARINE Caroline 16/08/2014
THIRION Loïc - JULIEN Sabrina 16/08/2014
HUMBERT Stéphane - OLIVES Marion 16/08/2014
Stéphane FERRANDI - Emmanuelle SALIBA 30/08/2014
Hervé LIVON - Aurore SPERTUDO 30/08/2014

DÉCÈS

BASTET Jean-Claude 26/01/2014
GIORDANO Jean-Pierre 13/02/2014
GUILLACHE Juliette 02/03/2014
CHAMBERT Michèle 05/03/2014
PIEULLE Marie-Louise 20/03/2014
LEPEZ Frédéric 20/03/2014
MARCHAL Michel 28/03/2014
PONTVIANNE Pierre-Marie 31/03/2014
REYMOND Fernande 28/04/2014
TROTEBAS Lucienne 09/05/2014
OLIVIER Robert 13/05/2014
BERGER Antoinette
veuve FOUQUET 21/05/2014
GASQUEZ Manuel 31/05/2014
BODEL Christine 23/06/2014
FRELHEL Georges 19/08/2014
CAPRARO Yvon 19/08/2014



Pour connaître les tarifs,
horaires ou toute autre information

www.ventabren.fr

2014
2015

SAISON CULTURELLE



**Samedi 20
& dimanche 21 septembre**

Journées du Patrimoine

- Salle Jean Bourde
- Salle Sainte Victoire
- Eglise Saint Denis

**Samedi 10
& dimanche 11 octobre**

Fête de la Saint-Denis

- Plateau de Ventabren

Vendredi 17 octobre

Arnaud Maillard

- Salle Sainte Victoire

**Samedi 29
& dimanche 30 novembre**

Marché de Noël

- Salle Reine Jeanne

**Vendredi 10, samedi 11
& dimanche 12 avril**

Festival Courts dans le Vent

- Salle Sainte Victoire

Vendredi 20 mars

Gianmaria Testa

- Salle Sainte Victoire

**Samedi 6
& dimanche 7 juin**

Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat

- Salle Sainte Victoire

Vendredi 19 juin

Fête de la Saint Jean

- Esplanade du moulin

Lundi 13 juillet

Fête Nationale

- Feu d'artifice et grand bal